

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE



CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LAFFREY

SEANCE DU 09 JUN 2023



*VU la loi n°2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée au Covid-19, et notamment prescrivant la fin du « pass sanitaire » à partir du 1<sup>er</sup> août 2022 ;*

*VU le décret n°2022-1097 du 30 juillet 2022 abrogeant le décret n°2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;*

*VU les articles L.2121.10 et L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales ;*

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Laffrey, régulièrement convoqué le trente mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Laffrey, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Faure, en séance ordinaire.

Date de convocation : 30/05/2023

Membres du Conseil municipal : 9.

Présents : Mr Philippe Faure – Mr Frédéric Garcia - Mr Daniel De Grandis – Mr Christian Colle – Mr Denis Viscuso – Mme Dominique Rose - Mme Anne Mazzoli.

Absents : Mr Dominique Roumat - Mme Magalie Le Meur (procuration à Frédéric Garcia).

Secrétaire : Mr Denis Viscuso a été nommé secrétaire laquelle est assisté par Mme Geneviève Jolly Defaite, Secrétaire de Mairie.

Date d'affichage et date de mise en ligne de la liste des délibérations: 14 juin 2023.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Le Conseil Municipal approuve les délibérations suivantes :

**30/2023 – Délibération : TE 38 – Eclairage public – Transfert de la compétence.**

**31/2023 – Délibération : TE 38 – Eclairage public – Maintenance Eclairage public – Niveau de maintenance forfaitaire et participation financière communale.**